

Motion des enseignants-chercheurs du département des sciences de la vie de l'UFR Sciences de l'université de Nice -Sophia antipolis (UNS)

Les enseignants-chercheurs du département des sciences de la vie demandent :

- le retrait immédiat du projet de décret réformant le statut des enseignants-chercheurs et, en ce sens, s'associent pleinement au mouvement en cours dans de nombreuses universités françaises ;
- au président de l'UNS de transmettre cette motion au niveau national, en particulier à Mme Valérie Pécresse.

En appui de ces demandes, les enseignants-chercheurs du département des sciences de la vie entament une grève administrative, incluant la rétention des notes d'examen.

Résultats des votes

Sur 80 personnes consultées, 42 suffrages exprimés, 36 pour, 5 contre, 1 absence. La motion est donc adoptée à la majorité des votants.